

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## ECHOUAGE DE DAUPHINS

Aucune pollution industrielle accidentelle du milieu marin n'a été observée en baie de Prony : l'ensemble des mesures règlementaires des impacts marins de VNC sont strictement conformes et une vérification du trafic des navires déclenchée immédiatement après l'échouage des dauphins le 18 août 2019 a confirmé que leur activité était normale.

En toute hypothèse, l'échouage d'une sélection d'individus d'une espèce pélagique du grand large, se déplaçant rapidement, ne peut être imputé à une pollution accidentelle localisée.

Par ailleurs, les échouages de cétacés sont relativement fréquents dans la zone Ouest de la baie de Prony ( Baie des Anglais, baie de la Somme, baie du Carénage) et ceux-ci sont connus depuis bien avant l'installation du port de Prony et de VNC. La face Ouest de la baie de Prony est une baie ouverte sur la grande voie d'entrée des courants du large via la passe de la Havannah et le canal de la Havannah.

Enfin, VNC tient à rappeler son engagement unique en Nouvelle Calédonie au profit de la recherche en biologie marine.

**Vale Nouvelle-Calédonie met à la disposition des autorités ses ingénieurs environnement pour tenter de trouver la cause de cet échouage.**

Contact Presse :  
Adélie Garaud Ballande  
[adelie.ballande@vale.com](mailto:adelie.ballande@vale.com)  
76 09 20